

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	41
Votants par procuration	6
Absents	6
Total des votes	47

9. Autres domaines de compétences  
9.1 Autres domaines de compétences des communes et EPCI

L'an deux mille vingt-deux, le vingt juin à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 14 juin 2022 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX

**TITULAIRES PRESENTS** : M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. HANGARD, Mme DUONG, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. LEROUX, M. BEAUDOUIN, Mme DUTILLOY, M. CANTELOUP, Mme ROSA, Mme GAUTIER, M. VOSNIER, Mme DUVAL, M. DARMOIS, Mme CABOT, Mme QUESNEY, M. BURET, Mme MONLON, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. DOUYERE, Mme BINET, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIE

**SUPPLEANTS PRESENTS** : M. RABEL, M. LEMOUCHER, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE, M. DUCLOS, Mme QUEVAL, Mme CACAUX, Mme GLEMOT, M. VETEL, Mme MONTIER

**TITULAIRES EXCUSES** : Mme DE ANDRES, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. LAMY, M. BARRE, Mme LOUVEL, M. TIMON, M. DUCLOS, M. ROBILLOT

**TITULAIRES ABSENTS** : M. BEIGLE, M. GIRARD, M. LEROY, Mme HAKI, M. LETELLIER, M. BAPTIST

**PROCURATIONS** : Mme DE ANDRES à M RABEL, M. LAMY à Mme DUONG, M. BARRE à M. MEAUDE, M. TIMON à Mme ROSA, M. DUCLOS à M. CANTELOUP, M. ROBILLOT à Mme CACAUX

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. RUVEN

**N° 77-2022 Accompagnement au vieillissement des populations - Adhésion au Gérontopole Seine Estuaire Normandie - Adoption**

Le vieillissement de la population et l'accompagnement des publics concernés constituent une problématique importante et notamment en milieu rural. Sur le territoire communautaire, la part des habitants de plus de 60 ans représente une part importante de la population (27% - source INSEE 2018).

L'augmentation constante de cette tranche de la population ces dernières années et l'évolution des modes de vie constitue un enjeu important dans l'accompagnement au quotidien des personnes âgées : mobilité, logement, santé, maintien à domicile, accès aux droit, loisirs et animations...

La loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement vise à construire une société où chacun puisse bien vieillir. Elle propose d'améliorer et de faciliter le quotidien des personnes âgées et de leur entourage, notamment des plus fragiles mais également d'anticiper pour les générations futures le vieillissement de la population.

Cette loi vise également à mobiliser l'ensemble des politiques publiques afin de donner les moyens aux personnes âgées, même fragilisées, d'être actrices de leur parcours :

- ▶ permettre à celles-ci d'anticiper, de prévoir, pour mieux repérer et être en mesure de combattre les premiers facteurs de risque de perte d'autonomie
- ▶ assurer un accompagnement de qualité, à domicile comme en établissement .

Cette loi est porteuse d'un changement de regard sur la vieillesse. Envisager les personnes âgées dans leur diversité en proposant une réponse adaptée à la richesse et à la pluralité des parcours de vie de chacun.

Accusé de réception en préfecture  
027-200065787-20220620-77-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception préfecture : 21/06/2022

Le *Gérontopôle Seine Estuaire Normandie* est une association loi 1901 dont l'action s'inscrit dans les orientations de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et dont l'objet est d'aider les territoires à intégrer les conséquences de l'augmentation de la population de plus de 60 ans. Créé en 2017, celui-ci compte une centaine d'adhérents répartis en 4 collèges :

- Les collectivités territoriales et leurs regroupements, l'Etat et ses établissements publics
- Les acteurs de l'accompagnement des personnes âgées (établissements hospitaliers et médico-sociaux publics et privés, structures représentatives des professionnels de santé, associations de personnes âgées...)
- Les entreprises et acteurs économiques
- Les acteurs institutionnels (CCAS, instituts de formation, bailleurs sociaux...).

L'ensemble des objectifs et engagements de projets du *Gérontopôle Seine Estuaire Normandie* semble pertinent au regard des besoins du territoire de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. De plus, l'EPCI ne dispose pas de service dédié et spécialisé sur la question du vieillissement à l'échelle de son territoire. Le rapprochement de la CCPAVR avec cette association, sous la forme d'une adhésion, permettra d'obtenir une fonction d'ingénierie sur le sujet du vieillissement et ainsi définir des projets adaptés en réponse aux enjeux du territoire.

L'adhésion au *Gérontopôle* s'élève, au regard au nombre d'habitants de la CCPAVR, à 750€ par an.

*Aussi, et au regard de ce qui précède :*

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la délibération n°10-2019 « Modification des statuts de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle » et notamment ses articles B2 et B2bis ;

**CONSIDERANT** les enjeux autour du vieillissement sur un territoire rural comme la CCPAVR ;

**CONSIDERANT** le besoin de l'EPCI en ingénierie et pilotage sur ce sujet ;

**CONSIDERANT** l'intérêt d'intégrer un réseau autour de la thématique du vieillissement et de pouvoir ainsi bénéficier d'une nouvelle expertise et d'un échange d'expérience ;

*Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité*

- **AUTORISE** l'adhésion au *Gérontopôle Seine Estuaire Normandie*,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à cette adhésion,
- **DECIDE DE PROCEDER** au versement de la cotisation d'adhésion annuelle pour un montant de 750€.

Pont-Audemer, le 20 juin 2022

le Président

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure

*Michel Leroux*



Michel LEROUX

Accusé de réception en préfecture  
027-200065787-20220620-77-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception préfecture : 21/06/2022